



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 16 FEVRIER 2015

COMPTE RENDU SUCCINCT

L'an deux mille quinze le lundi seize février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé régulièrement convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.

Présents: MONSIEUR DEZALOS : Maire MADAME LEBEAU, MONSIEUR PANTEIX, MADAME JOURNE-LHERISSON, MONSIEUR GERAUD, MONSIEUR LUNARDI, MADAME MANDEIX : Adjoints MADAME ACCARY, MONSIEUR JOSEPH : Délégués MADAME LASSORT, MADAME FORNASARI, MONSIEUR ORDRONNEAU, MONSIEUR BOUDON, MADAME FAVARD, MONSIEUR OURABAH, MONSIEUR MARCOUX, MADAME ROBIN, MADAME PERTHUIS, MONSIEUR SMYRACHA, MADAME BONFANTI, MONSIEUR JACQUIN, MADAME RAMOND : Conseillers Municipaux

Excusés:

MONSIEUR LAFUENTE (donne pouvoir à MONSIEUR LUNARDI), MADAME LABADIE (donne pouvoir à MADAME PERTHUIS), MADAME LUGUET (donne pouvoir à MADAME LEBEAU), MONSIEUR DEL-FIORENTINO (donne pouvoir à MONSIEUR ORDRONNEAU), MONSIEUR ROUX (donne pouvoir à MONSIEUR JACQUIN)

MONSIEUR KHERCHACHE (absent excusé),

MADAME TRUILHE présente à partir du rapport n° 3

Secrétaire de séance:

Monsieur Daniel LUNARDI

.....

Rapport n° 1 - Compte de gestion 2014 (rapporteur : Madame Brigitte BONFANTI)

A l'unanimité, le conseil déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Rapport n° 02 - Compte Administratif 2014 (rapporteur : Monsieur Jean-Claude GERAUD)

Le conseil, hors la présence de Monsieur le Maire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2014, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	6 218 561.95€
Recettes	10 352 452.49€ (dont 3 045 413.89€ de résultat antérieur reporté)
Résultat excédentaire	4 133 890.54€

Section d'investissement :

Dépenses	4 118 319.21€ (dont 1 103 104.72€ de résultat antérieur reporté)
Recettes	3 205 182.52€
Déficit de clôture	913 136.69€

L'état des restes à réaliser en investissement s'établit comme suit :

Dépenses	617 534.96€
Recettes	96 862.75€
Besoin de financement	520 672.21€

Rapport n° 03 - Affectation du résultat 2014 (rapporteur : Monsieur Jean-Claude MARCOUX)

Le conseil, à l'unanimité décide d'affecter la somme de 1 433 808.90€ en section d'investissement (1068) et la somme de 2 700 081.64€ en section de fonctionnement (002).

Rapport n° 04 - Taux d'imposition 2015 (rapporteur : Monsieur Cyriaque ORDRONNEAU)

Par 24 voix pour et 4 voix contre (MM. Roux, Jacquin, Mmes Bonfanti, Ramond), le conseil fixe les taux communaux comme indiqué ci-dessous :

Taxe d'Habitation.....	9.47 %
Taxe Foncière Bâti.....	28.96 %
Taxe Foncière Non Bâti.....	115.22 %

Rapport n° 05 - Budget Primitif 2015 (rapporteur : Monsieur Jean-Claude GERAUD)

Le conseil, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant global de 15 475 152.29€.

La section de fonctionnement s'équilibre à 9 469 022.64€.

La section d'investissement s'équilibre à 6 006 129.65€.

Rapport n° 06 - Remise gracieuse des pénalités de la TLE (rapporteur : Monsieur Arnaud BOUDON)

Le conseil, à l'unanimité, décide d'accorder à M. PAGA Cédric et à la SCI Loc Espaces Commerciaux, la remise gracieuse des pénalités de retard de paiement de la T.L.E.

Rapport n° 07 - Tarifs des activités jeunesse 2015 (rapporteur : Madame Séverine ROBIN)

Le conseil, à l'unanimité, décide d'appliquer la grille tarifaire pour les activités jeunesse 2015 selon le tableau ci-dessous.

PROPOSITION DE TARIFS JEUNESSE 2015				
Coût de l'activité transport inclus	Coût proposé aux familles			Exemples d'activités
	QF<=500	501<QF<800	QF >800	
0 à 9 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Musée, Cinéma
10 à 19 €	4,00 €	5,00 €	6,00 €	Gondrin Biscarosse, patinoire
20 à 29 €	8,00 €	10,00 €	12,00 €	Accrobranche
30 à 39 €	12,00 €	15,00 €	18,00 €	Ski, Rafting
40€ et +	16,00 €	20,00 €	24,00 €	futuroscope

Rapport n° 08 - Cessions foncières Rue de la Birade (rapporteur : Monique Fornasari)

Le conseil par 27 voix pour et une non participation au vote (M. Roux), cède les parcelles de terrains, Rue de la Birade, tels que détaillés ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents y afférent.

Rapport n° 9 - Création d'un CHSTP commun (rapporteur : Madame Françoise LEBEAU)

Le conseil, à l'unanimité, :

FIXE, à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants).

DECIDE, le non maintien du paritarisme numérique au CHSCT en fixant un nombre de représentants de la collectivité inférieur à celui des représentants titulaires et suppléants du personnel. Le nombre est fixé à 3 pour les représentants titulaires de la collectivité et un nombre égal de suppléants.

DIT, que l'avis des membres de l'organe délibérant de la collectivité sera recueilli

NOMME : TITULAIRES : Mme Lebeau – Mme Fornasari – Mme Luguet
SUPPLEANTS : M. Del Firoentino – Mme Lassort – M. Panteix

La séance est levée à 20 h 30.

Boé, le 18 Février 2015

Le Maire,

M. Christian Dézalos